Gestion actif-passif : analyser et gérer les risques en ALM bancaire

–

Référentiel de compétences et de certification

Intitulé de la certification
Gestion actif-passif : analyser et gérer les risques en ALM bancaire
Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir duquel le dispositif de formation visant la certification est initié
La Gestion Actif-Passif, aussi désignée par ALM (son acronyme anglais : Asset and Liability Management), est au centre des préoccupations des directions financières des banques, notamment depuis la crise financière de 2008 et dans un contexte durable de renforcement des contraintes prudentielles et réglementaires. Elle a pour objectif d'assurer la stabilité, à court, moyen et long terme, du revenu financier des établissements bancaires, en s'assurant de la maîtrise des risques de transformation de taux d'intérêt, de liquidité et de change, ainsi que du respect des contraintes réglementaires. Afin de remplir cette mission, les gérants actif-passif doivent maîtriser des compétences multidisciplinaires, à la fois bancaires, financières, mathématiques et comptables. Dans un environnement marqué par la complexité croissante des bilans bancaires et des exigences de pilotage des risques, ces compétences constituent un socle indispensable à l'exercice des fonctions liées à l'ALM. Avec le Certificat de Gestion Actif-Passif, l'ENSAE-ENSAI Formation Continue offre aux professionnels de la banque et du conseil bancaire un dispositif leur permettant d'acquérir ces compétences puis d'en attester, afin d'évoluer vers des fonctions en lien avec la gestion actif-passif. Cette certification s'adresse également à des gérants ALM juniors déjà en poste, souhaitant renforcer leur pratique professionnelle et évoluer vers des responsabilités accrues.

Référentiel de compétences	*Référentiel de certification*	
	Modalités d'évaluation	***Critères d'évaluation***
C1 – Analyse de l'environnement macro-économique Analyser l'environnement macro-économique (politique monétaire, structures des taux d'intérêt, mécanismes de transmission monétaire…) afin d'estimer le risque de faillite et de prendre des mesures préventives en s'appuyant sur l'analyse des crises financières précédentes ou pouvant survenir.	**Mode** : épreuve écrite **Durée** : 3 heures Le candidat répond, d'une part, à une série de questions et d'exercices brefs permettant d'évaluer sa maîtrise des fondamentaux de la gestion actif-passif.	**CE1** – Le candidat caractérise l'environnement macro-économique, identifie les facteurs de risque susceptibles d'affecter l'établissement et justifie les conséquences attendues sur son équilibre financier.
C2 – Cadre réglementaire et supervision bancaire Vérifier la conformité de l'établissement au cadre réglementaire et prudentiel (exigences des autorités de supervision micro- et macro-prudentielles, dispositifs de gouvernance des risques) afin de préserver son agrément.		**CE2** – Le candidat identifie les exigences réglementaires applicables à la situation étudiée et vérifie la conformité de l'établissement au regard de celles-ci.
C3 – Analyse de la solvabilité bancaire Mesurer la solvabilité d'une banque afin d'estimer la solidité de l'établissement en analysant les équilibres du bilan et le montant des risques pris par l'établissement au regard de ses capitaux réglementaires.		**CE3** – Le candidat calcule les principaux indicateurs de solvabilité, les interprète au regard des exigences prudentielles et apprécie le niveau de solidité financière de l'établissement.

<table>
<tr><td>C4 – Comptabilité bancaire et normes IFRS

Analyser les éléments du bilan et du compte de résultat d'un établissement bancaire en appliquant les règles de la comptabilité bancaire et les normes IFRS, à partir de l'examen de son rapport financier.</td><td rowspan="3">Il est, d’autre part, mis en situation professionnelle au travers de plusieurs études de cas.

Ces études de cas reposent sur l’analyse du bilan d’un établissement bancaire et d’un contexte macro-économique donné. Elles visent à évaluer la capacité du candidat à mobiliser de manière transversale les compétences certifiées afin de :

• analyser les principaux risques du bilan de la banque,</td><td>CE4 – Le candidat justifie le traitement comptable des instruments financiers selon les normes IFRS (classification, dépréciation, qualification des relations de couverture) et il analyse et interprète correctement les postes du bilan et du compte de résultat d'un établissement bancaire.</td></tr>
<tr><td>C5 – Modélisation du bilan et tarification interne

Développer et utiliser des modèles d’écoulement de bilan en taux et en liquidité pour concevoir une tarification adaptée en mettant en œuvre un cadre de taux de cession interne cohérent, en intégrant les comportements de la clientèle et les optionnalités des postes du bilan.</td><td>CE5 – Le candidat construit et exploite un modèle d'écoulement du bilan en taux et en liquidité, intégrant les comportements de la clientèle et les optionnalités des postes du bilan. Il met en œuvre un cadre de taux de cession interne cohérent et justifie les hypothèses retenues ainsi que la tarification proposée.</td></tr>
<tr><td>C6 – Gestion des risques structurels

Mesurer les risques de liquidité, de taux et de change afin de proposer des mesures de pilotage et de couverture en calculant les différents indicateurs de risque (impasse, LCR, NSFR, stress tests), en tenant compte des contraintes de financement.</td><td>CE6 – Le candidat calcule les principaux indicateurs de risque structurel (besoins de financement, impasses, ratios LCR et NSFR, sensibilité de la MNI et de l'EVE), interprète les résultats et qualifie correctement l'exposition de l'établissement aux risques de liquidité, de taux et de change.</td></tr>
</table>

C7 – Capital économique et performance ajustée du risque Mettre en œuvre un cadre opérationnel de modèles de capital économique afin d'établir un outil d'allocation des fonds propres en implémentant une tarification RAROC et un suivi de la rentabilité.	• estimer l'impact de variations des conditions économiques et financières, • proposer des mesures de pilotage visant à limiter l'exposition aux risques, • présenter une stratégie de couverture adaptée, notamment à l'aide d'instruments dérivés.	**CE7 –** Le candidat met en œuvre un cadre de mesure du capital économique, détermine une allocation pertinente des fonds propres en fonction des risques portés et évalue la rentabilité ajustée du risque au moyen d'un indicateur de type RAROC. Il justifie les résultats obtenus au regard des objectifs de pilotage de l'établissement.
C8 – Techniques de couverture du risque de taux Sélectionner et dimensionner les instruments de couverture du risque de taux (swaps, caps & floors, swaptions) afin de réduire l'exposition, en retenant l'instrument adapté à la nature du risque.		**CE8** – Le candidat propose une stratégie de couverture adaptée et la justifie. Il sélectionne l'instrument dérivé pertinent, détermine le sens et le nominal de l'opération de façon cohérente avec la position, et vérifie la cohérence de la couverture proposée avec les limites de risque fixées par l'établissement.
C9 – Refinancement structuré et titrisation Élaborer des opérations de refinancement structuré afin d'améliorer la gestion du bilan en proposant des structurations de titrisation ou de *covered bonds*, en tenant compte des impacts comptables et des enjeux de notation.		**CE9** – Le candidat caractérise les opérations de refinancement structuré (titrisation, covered bonds), analyse correctement leurs impacts comptables, prudentiels et financiers, puis justifie leur pertinence au regard des objectifs de gestion du bilan.